

Chalette



Chalette
sur-Loing

Place Commune

FEU D'ARTIFICE

SPECTACLE DE DRONES

CONCERTS

VILLAGE DES ASSOCIATIONS
VILLAGE DES ENFANTS
ANIMATIONS, RESTAURATION



Music'
D'Loing

BASE DE LOISIRS
DU LAC

La fête



DE CHALETTE

TOUT PUBLIC

ENTRÉE LIBRE

14-15-16 JUILLET

L'été se prépare à Chalette !

Après deux années contraintes par la crise sanitaire, nous pouvons enfin reprendre des activités municipales dédiées à notre population !

La Ville de Chalette souhaite permettre à l'ensemble de la population chalettoise de passer des vacances joyeuses, culturelles, sportives et de loisirs.

Ainsi pour l'été à venir, la municipalité, accompagnée des services municipaux, prépare activement de quoi occuper les Chalettois durant quatre mois (de mi-mai à mi-septembre). La saison a effectivement démarré par la « vie en pied d'immeuble » le 20 mai rue Paul-Painlevé (quartier du Lancy), animation qui a reçu de nombreux visiteurs.

La base de loisirs, actuellement en dernière phase d'aménagement, reste le lieu privilégié pour accueillir les festivités d'été mais pas seulement...

Cinéma, livres, poésie, arts, concerts, gastronomie, sports, nature, jeux, etc. Il y a en a pour tout le monde !

Et cette année, beaucoup de nouveautés distrairont les Chalettois, comme les « lectures estivales » à la médiathèque, la transformant en lieu de détente, l'ouverture de la guinguette pour des week-ends festifs en juillet et août, et l'événement de l'été : la Fête de Chalette reconvertie en festival, le Festival Music'O'Loing, avec la venue d'artistes renommés. Les associations, les comités de quartier, les citoyens... tout le monde y met du sien ! Pour concocter un événement qui restera exceptionnel !

« Chalette Plage », pour sa deuxième édition, proposera des animations pour les familles : cinéma, poney, jeux, olympiades... et bien sûr, « la vie en pied d'immeuble » s'activera au sein des quartiers pour offrir des loisirs au pied des habitations à celles et ceux qui ne souhaitent ou ne peuvent se déplacer.

Sans oublier les animations programmées par la Maison de la nature et de l'eau faisant découvrir la faune et la flore dont bénéficient nos espaces naturels sensibles.

Il y a de quoi divertir tous les publics : familles, jeunes, petits, seniors !

Une brochure spéciale « été » va paraître

Je vous invite à parcourir ce bulletin qui donnera déjà des détails sur ces futures activités municipales et une brochure spéciale « l'été à Chalette » sera prochainement éditée et distribuée dans tous les foyers, permettant de découvrir précisément tout ce qui est organisé pour les Chalettois-es.

Une base de loisirs qui rayonne au-delà de l'agglomération !

Le lac, la plage surveillée, la base de voile, les chemins de promenade autour du lac rendus accessibles aux PMR*, les trois canaux font la notoriété de la base de loisirs. Et l'ouverture récente du nouveau centre aquatique face à la baignade fait dorénavant de cet endroit un lieu fréquenté non seulement par les Chalettois-es mais aussi par des visiteurs venant de l'agglomération et des départements limitrophes.

Je vous espère donc nombreux à profiter de ce que la Ville va vous offrir tout au long de l'été, dans la joie, la fraternité et le partage, valeurs si chères à Chalette !

* Personnes à mobilité réduite.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

SOMMAIRE

Actualité	3
• Légion d'honneur pour Yves Gautron	
• 28 ^e commémoration du génocide des Tutsi	
• 77 ^e anniversaire du 8 mai 1945	
Attention travaux !	4-5
• Travaux rue du Gué-aux-Biches : ça démarre au mois de juin !	
Fête de Chalette 2022	6-7
• Music'O'Loing : concerts de folie les 14, 15 et 16 juillet à la base de loisirs du lac !	
Portrait d'élu	8
• Jean-Claude Renouf, conseiller municipal	
En images	9
• Mai à Chalette	
Environnement	10
• Cyanobactéries = danger : protégeons notre lac !	
• Pavillon bleu : la base de loisirs de Chalette de nouveau labellisée !	
Coups de cœur de la médiathèque	11
Sports et loisirs	12-13
• Boxe thaï : un Chalettois champion de France !	
• Taekwondo : le beau week-end des Lions chalettois au championnat de France minimes	
• USC Football : le sacre et la montée	
• Un club de voile cet été à Chalette	
Libre expression	14
Si Chalette m'était contée	15
• Château et camp de Chalette	
À l'affiche	16



Chalette Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
contact.communication@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : Franck Demaumont
Rédaction : S. Massé, P. Avezard
Correctrice : Nicole Bedez
Graphiste : P. Weber
Impression : Imprimerie Leloup
Villemandeur



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

ACTUALITÉ

Légion d'honneur pour Yves Gautron

Le 21 mai dernier, sur la place du 19-Mars-1962 dans le quartier du Lancy, a eu lieu une cérémonie en l'honneur d'Yves Gautron, Chalettois et ancien combattant d'Afrique du Nord, qui a reçu l'insigne de chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur. Cette distinction lui a été remise par le colonel de réserve honoraire Jean-Marie Poirier, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite.

Cette distinction vient s'ajouter à un bel ensemble de décorations pour Yves Gautron qui est titulaire de la médaille commémorative des opérations de sécurité et du maintien de l'ordre en Algérie, du titre de Reconnaissance de la Nation, de la Croix du combattant, de la Croix de la Valeur militaire avec palme.

Yves Gautron, qui fut notamment chef de groupe au 8^e régiment d'infanterie motorisée dans le secteur de Saïda, « mesure l'honneur d'appartenir maintenant à l'Ordre national de la Légion d'honneur » comme il l'a souligné lors de la cérémonie qui s'est déroulée en présence de Bernard Piet, du comité national de la FNACA*,



de Bernard Véron, président du comité local FNACA, de Franck Demaumont, maire, et du colonel de réserve honoraire Jean-Marie Poirier.

* Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

28^e commémoration du génocide des Tutsi



Moments intenses en émotion lors des discours prononcés à cette occasion devant la stèle érigée, il y a 8 ans, dans le « Jardin des mémoires et de la paix », par les actuel et

ancien présidents de l'association d'Ibuka France, Étienne Nsanzimana et Marcel Kabanda, Espérance Patureau, présidente de la cellule locale d'Ibuka, Ornella Kaze, représentante de l'ambassadeur du Rwanda en France, Francine Phesor, adjointe au maire de Chalette, et un silence assourdissant lors du témoignage d'Éric Nzabihimana, résistant et rescapé du génocide, relatant le massacre important (60 000 victimes) de Bisero et son intervention restée vaine auprès des militaires français de l'opération Turquoise.

Une minute de silence fut également observée pour les victimes ukrainiennes de la guerre actuelle ainsi que pour Bernard Patureau, acteur essentiel du travail de mémoire mené par la cellule d'Ibuka à Chalette depuis de nombreuses années.

77^e anniversaire du 8 mai 1945

Devoir de mémoire accompli par les enfants du CME (Conseil municipal des enfants) lors du 77^e anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale où une jeune élue a lu le message de l'UFAC* devant le Monument aux morts et qui a précisé : « C'est l'histoire de la France et nous devons rendre hommage à toutes ces personnes disparues, ...et surtout ne pas les oublier ».

Discours d'Anne Pascaud, adjointe au maire de Chalette, rappelant les faits marquants intervenus sur le territoire chalettois et « l'immense sou-

agement qui l'emporta », mais aussi « l'angoisse de l'attente de ceux partis dans les camps de concentration », et mettant l'accent sur « l'immense espoir soulevé par le programme du Conseil national de la Résistance, porté par des exigences de réformes économiques et sociales profondes, ...rappelant qu'aujourd'hui il y a un rude combat à mener pour, justement, éviter les démantèlements de tous ces acquis que nombre de pays dans le monde nous envient. »

* Union française des associations de combattants et de victimes de guerre.



Anne Pascaud, maire-adjointe déléguée à la vie scolaire, lors de son discours le 8 mai

Travaux rue du Gué-aux-Biches : ça démarre au mois de juin

La dernière tranche d'aménagement de la base de loisirs, « poumon vert » de la ville, démarre au mois de juin.



Il s'agit d'aménager la rue du Gué aux biches qui constitue la quatrième phase de réalisation dans le secteur. Le projet comporte une voie en double sens avec un terre-plein central et une piste piétons-cycles. Concernant l'éclairage de cette dernière, il sera procédé à une coupure la nuit.

C'est une voirie d'intérêt communautaire (les travaux relèvent de la compétence de l'Agglomération montargoise) et la Ville de Chalette est maître d'ouvrage délégué. La Ville avance ainsi les frais qui seront remboursés par la Communauté d'agglomération en 2022 et 2023.

Cette voie longue de 600 mètres comportera trois plateaux surélevés et sera limitée à 30 km/h.

Il est prévu sept mois de travaux à partir du 20 juin.

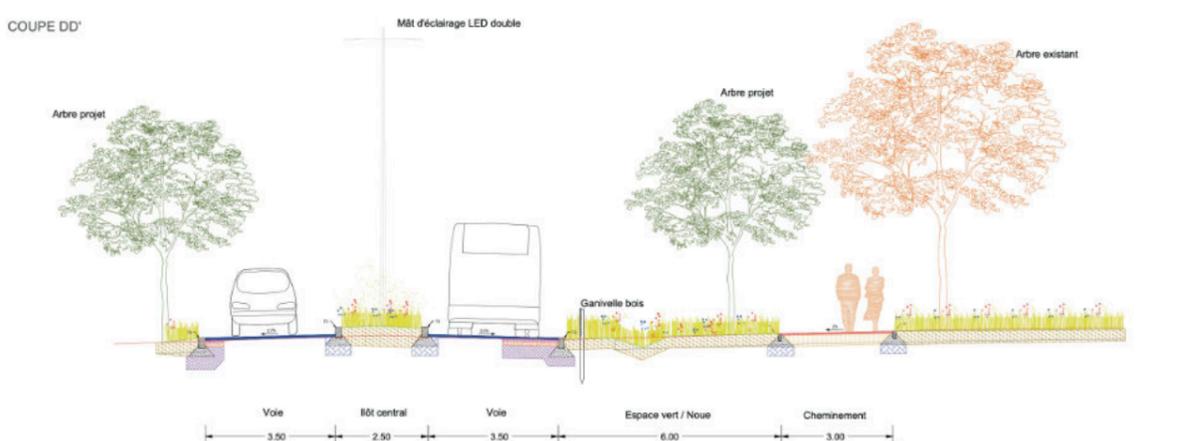
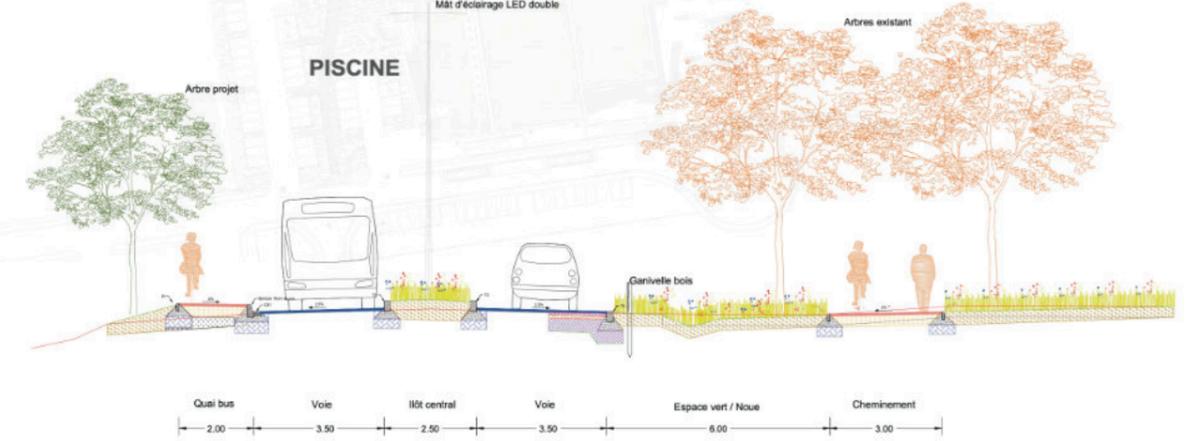
Les travaux commenceront par l'aménagement d'un mail paysager (côté centre aquatique) et se poursuivront par la voirie au mois de septembre avec mise en place d'une circulation alternée.

L'objectif est de sécuriser cette voie qui, actuellement, est accessible pour l'essentiel à la circulation automobile et motocycliste (certaines personnes sans scrupules se per-

mettant de rouler à une vitesse excessive). Ainsi, la réalisation d'un îlot central (3,5 m de large) et d'une allée pour piétons et pour cyclistes, et la suppression du stationnement de chaque côté de la rue par la mise en place de poteaux et ganivelles permettront un accès direct et sécurisé à la baignade, au nouveau centre aquatique et à l'entrée de la base de loisirs. La voirie se trouvera réduite en largeur, générant naturellement une limitation de la vitesse des véhicules qui l'utilisent.

Quelques plantations sur le terre-plein central feront un effet de paroi ; des arbres et arbustes seront plantés de chaque côté de la rue pour agrémenter et ombrager l'allée piétonne.

La municipalité envisage pour l'avenir, en collaboration avec l'Agglomération montargoise, la création d'une passerelle pour les cyclistes en encorbellement sur le pont du Gué aux biches, permettant de relier le site de la base de loisirs au bois de la Garenne qui, en traversant la rue de la Garenne, est lui-même relié au bois de la Fonderie, donnant ainsi accès à la bande cyclable de l'ancienne nationale 7 et ensuite à la gare de Montargis.



Music'O'Loing : concerts de folie les 14, 15 et 16 juillet à la base de loisirs du lac

Absente depuis le début de la crise sanitaire, la **Fête de Chalette** revient en force avec 3 jours de festivités et de concerts ! Le festival **Music'O'Loing** propose 3 soirées musicales avec la participation d'artistes de renom. Vu le programme, il n'est pas question de partir en vacances avant le 17 juillet !



Maeva Carter fut la résidente Party Fun sur Fun Radio pendant 4 ans et la DJ privée de Madonna pendant 2 ans... Maeva Carter a également mixé pour le Président de la République, dans le cadre idyllique du château de Chambord et fait les plus gros festivals. Elle a atteint une belle 28^e place au classement mondial Djanemag World 2020.

Elle est désormais co-animatrice sur Fun Radio dans l'émission Le Dj Talk.



Né à Paris, **Watermät**, de son vrai nom Laurent Arriau, est le roi de la Deep House et se produit dans le monde entier. Guitariste de formation, il a également appris le piano.

Après avoir travaillé en tant que producteur pour plusieurs artistes, il a décidé de se lancer en 2013 en solo. Petite info : son nom lui vient d'un matelas pneumatique, sur lequel il se prélassait durant l'été !



Depuis 2012, **Walshy Fire** est maître de cérémonie pour le Major Lazer, un groupe électro de Miami rendu célèbre pour ses collaborations avec Justin Bieber et MØ.

Sa dernière production, intitulée "Cold Water", qui sera la piste phare du prochain album de Major Lazer, et a été jouée 149 millions de fois via SoundCloud et son clip vidéo officiel a plus d'1,5 milliard de vues sur YouTube !



Natif du Togo, haut-lieu de la culture vaudou, Peter Solo a intégré à sa musique les chants traditionnels vaudou à un afro-funk 70's.

Après avoir initié à sa musique les cinq musiciens lyonnais qui l'accompagnent, **Vaudou Game** est sans aucun doute parvenu à une transe rythmique imparable héritée de Fela Kuti et James Brown.



À seulement 21 ans, **Ronisia** tape dans l'œil du compositeur Christopher Ghenda (Naza, Aya Nakamura, Keblack), grâce à une reprise du titre *Dilemma* de Nelly et Kelly Rowland. Que ce soit la cover du duo américain ou ses propres morceaux, Ronisia installe son univers, une variation sur le même thème, l'amour sous toutes ses formes... Ses titres cumulent plusieurs dizaines de millions de vues sur les plateformes.



Et aussi...

Ivory : jeune rappeur parisien, poulin de Naps.

Chris Willsman : considéré comme l'un des Djs les plus en vue de la scène club actuelle, il se produit régulièrement avec David Guetta ...

Et les **Jacquelines**, **Ronda Tipica** ainsi que des groupes locaux !

La fête DE CHALETTE

14-15-16 JUILLET

JEUDI 14 JUILLET

- À partir de 19h : set électro avec Chris Willsman, Watermät, Maeva Carter et Walshy Fire
- 23h : spectacle de drones
- 23h15 : feu d'artifice musical
- Jusqu'à 2h : fin du set électro
- Guinguette de 18h30 à 2h

VENDREDI 15 JUILLET

- À partir de 19h : concert avec artistes locaux et Vaudou Game
- Guinguette de 18h à minuit

SAMEDI 16 JUILLET

- À partir de 19h : concert avec Ivory et Ronisia
- Guinguette de 18h à minuit

LES 14, 15 ET 16 JUILLET

- Chaque jour à partir de 11h : village des enfants, village des sports, village des associations, animations, expos, restauration et buvette !

AVEC LES ASSOCIATIONS :

Associations sportives : Cyclo randonneurs chalettois, Guidon chalettois, USC Taekwondo, Fight Club 45, CS Picasso tennis de table, USC Chalette

Associations diverses : La tente berbère, Les Flamenquitas, CNL Chalette, YAKAAR, Fédération de la libre pensée du Loiret, Fraternité, association des Tunisiens du Loiret, Conseil citoyen de Chalette, radio Avalanche de folie, CGL-ADLC, Secours populaire français, APEECM, Thamil Sankam, France Cuba Loiret, Compostelle 45 (antenne montargoise), Comité local de Femmes solidaires, Ibuka-cellule locale du Montargois, Esengo Elikya, BANA MBOKA, La Coop métissée, OASIS, Foodwarz, Amis de l'école de Chalette, Urban Art Crew, Photo club chalettois, AFPS, Association portugaise du Gâtinais, ACL, ACOTAM, Modélisme naval du Gâtinais, ADEH



Jean-Claude Renouf, conseiller municipal

CPC – Jean-Claude Renouf, vous êtes conseiller municipal à la Ville de Chalette, élu aux dernières élections municipales sur la liste de Franck Demaumont. Mais on vous connaît depuis de nombreuses années par vos implications très actives à la fois sur le terrain municipal mais aussi associatif. Racontez-nous un peu votre parcours. Êtes-vous chalettois depuis longtemps ?

JCR – En fait, je suis originaire de la région parisienne. Né en 1948 à Bobigny, j'ai déménagé à Montreuil-sous-Bois. J'y ai obtenu le CEP (Certificat d'études primaires) en 1963 et le CAP (Certificat d'aptitude professionnel) de fraiseur en 1965, puis j'ai intégré une seconde technique à Argenteuil. Ensuite, j'ai effectué la première et la terminale, mais je n'ai pas passé le baccalauréat car je me suis engagé dans l'Armée en mai 1968. J'ai donc vécu ma jeunesse dans la « banlieue rouge » !

CPC – Et votre vie professionnelle, où s'est-elle effectuée ?

JCR – J'ai été militaire de carrière de 1968 à 1999 : sous-officier jusqu'au grade d'adjudant-chef. J'ai exercé plusieurs fonctions dans l'Aviation légère de l'Armée de Terre. J'ai été dépanneur radio sur hélicoptère puis dépanneur radar, ensuite informaticien comme programmeur, et dépanneur informatique. J'ai eu plusieurs mutations successives : Étain dans la Meuse (de 1971 à 1977), Friedrichshafen en Allemagne (de 1977 à 1982), Le Luc-en-Provence dans le Var (de 1982 à 1993), puis Paris de 1993 à 1997, et enfin Joigny dans l'Yonne (de 1997 à 1999).

Lors de ma mutation à Paris, j'ai décidé d'acquérir une maison à Pannes pour les week-ends en septembre 1993, d'où mon implantation dans le Loiret et plus précisément dans l'agglomération montargoise.

J'ai pris ma retraite en 1999. Et je suis devenu chalettois en mars 2003 en décidant de résider dans le quartier du Bourg, rue Victor-Hugo.

CPC – D'où est venu cet engagement pour la Ville de Chalette ?

JCR – Une fois à la retraite, je me suis investi au sein de l'association de la Randonnée chalettoise de 2000 à 2016. C'est là que j'ai rencontré Carmen Gil-Leclerc, personne très impliquée dans la vie associative (club de Scrabble, club détente) et dans les comités de quartier de la Ville. Mon intégration s'est faite progressivement et naturellement dans les institutions de la Ville.

Depuis une dizaine d'années, j'exerce les missions de photographe pour le jury des concours des maisons et balcons fleuris et des décorations de Noël. Avec le comité de quartier du Bourg, je développe des activités diverses pour le vivre-ensemble, essentiel à Chalette.

Inscrit sur la liste de Franck Demaumont aux élections municipales de 2014, je fus élu en 2016, à la suite de la démission d'une conseillère municipale ; durant ce mandat, j'ai siégé à la commission des personnes âgées et retraitées. De nouveau élu en 2020 pour un deuxième mandat, je siège dorénavant à la commission des affaires scolaires. Je fais également partie de la commission commu-



nautaire du tourisme et suis membre du conseil d'administration de l'Office du tourisme de l'agglomération.

CPC – On vous voit toujours sur le terrain, dans l'action ! Quelles sont celles que vous menez dans le cadre de votre mandat de conseiller municipal ?

JCR – Oui effectivement, je réponds toujours présent quand il s'agit de rendre service à la population ! Je reste particulièrement à l'écoute des personnes âgées, notamment lors des campagnes de « vigilance canicule et Covid 19 » au cours desquelles j'aide le SEMURPA (Service municipal des retraités et personnes âgées) à contacter les personnes âgées inscrites sur son registre dans le but de leur proposer de l'aide en cas de besoin. La solidarité, qui s'exprime pleinement à Chalette, est très importante à mes yeux.

Je suis également attiré par l'histoire de Chalette. Très curieux, recherchant « le pourquoi du comment », j'ai entrepris de réaliser un recueil sur les Chalettois et la Première Guerre mondiale (recueil déposé à la médiathèque). Et j'ai en cours de création un recueil sur les rues de Chalette.

CPC – Avez-vous d'autres projets pour votre ville ?

JCR – Je resterai toujours actif pour le bien-vivre-ensemble à Chalette. Je continuerai à participer aux luttes pour défendre toutes les valeurs qui font que Chalette est une ville où il fait bon vivre. Bien sûr, j'ai l'intention de poursuivre mes articles historiques dans la rubrique du bulletin municipal mensuel (Chalette Place Commune) intitulée « Si Chalette m'était contée ». Et je vais bientôt commencer un projet qui me tient à cœur : recenser les résistants de Chalette et en faire un recueil.

AMAPP du Loing : fête du printemps

Vendredi 13 mai, l'AMAPP du Loing proposait son marché de printemps des producteurs et artisans locaux avec évidemment les piliers : Thomas Corbet, le maraîcher de l'Amapp, Massila Salemkour, qui fournit les œufs, et les paysans boulangers Mary et Louis-Marie Bonneau, producteurs de divers pains et farines. Merci aux nombreux visiteurs !



Ukraine : des livres à la médiathèque

Samedi 21 mai, Lyane Guillaume, maraine du Salon du livre, a fait don de son livre « Les errantes : chroniques ukrainiennes ». L'auteure a vécu durant quatre ans en Ukraine aux côtés de son mari diplomate. Elle a aussi remis deux autres livres traduits en langue ukrainienne à la directrice de la médiathèque, Déborah Creff, et à l'adjoint en charge de la culture et des jumelages, Atif Khalid. Ce dernier a mis en avant la solidarité de la Ville, jumelée avec Dnieprovsky, un quartier de Kiev.

Brocante du Bourg :

moins d'exposants et moins de visiteurs que les années précédentes pour cette édition 2022 pourtant annoncée partout. Les Chalettois auraient-ils perdu l'habitude de sortir ?



Photo : @lana-shadow



Route de l'espoir : ensemble pour Manon

Près de 350 motards et une cinquantaine de randonneurs ont répondu une nouvelle fois à l'appel à la solidarité de l'association Ensemble pour Manon et ont participé, le 22 mai dernier au lac de Chalette, à la 8^e Route de l'espoir au profit de la recherche médicale sur le syndrome Ehlers-Danlos. Un grand merci à tous les participants !



Fête des voisins

Une occasion de trinquer et de se retrouver pour partager un repas entre aînés à la résidence Louise-Michel.

Photo : Michèle Blundon

Cyanobactéries = danger : protégeons notre lac !



Les cyanobactéries, aussi connues sous le nom d'algues bleues, **peuvent se répandre rapidement dans vos zones de baignades**. Plusieurs facteurs favorisent l'apparition des algues bleues : la présence de lumière importante, la température de l'eau élevée et un taux élevé de phosphore dans l'eau.

La météo de cette année, avec des températures chaudes et le manque de pluie, comporte des facteurs favorisant l'installation de cyanobactéries. Nous avons connu un épisode semblable en 2019 et cela a conduit à l'interdiction de la baignade par précaution.

La présence importante de phosphore est due à l'avifaune et à la pratique, notamment, de la pêche à la carpe car celle-ci demande l'utilisation d'amorçages.

L'avifaune

- Concernant les oies bernaches, leur impact dans l'apport de phosphore est limité : il représente 5,5 kg par an.
- Quant aux cormorans, ils sont hivernants sur le site et se servent des arbres implantés sur l'île comme perchoir. Du fait de leur régime alimentaire, ils représentent un apport en phosphore important : 3,9 g par oiseau par jour alors que, pour un colvert, cela représente 0,178 g par individu par jour, soit environ 70 kg par an. Ce sont cependant des oiseaux protégés.

La pêche avec amorçage

L'empoisonnement annuel représente 2 kg par an de phosphore et chaque enduro 4 kg.

Il faudra donc trouver un compromis entre tous les utilisateurs du lac afin que chacun puisse y mener son activité tout en prenant en compte la problématique des cyanobactéries.

Concernant les oies bernaches, même si leur présence n'est pas un facteur primordial dans la prolifération des cyanobactéries, leur grand nombre pose des problèmes, notamment au niveau de la plage et de la base de voile ; leurs nombreuses déjections représentent un problème de salubrité.

Chacune, chacun peut agir en évitant de les nourrir, en particulier en arrêtant de leur donner du pain : celui-ci est nocif pour tous les oiseaux d'eau.

Mais pas d'inquiétude ! **L'eau du lac est surveillée, vérifiée par des analyses précises tout au long de l'été.**



ATTENTION

Canards, cygnes, poules d'eau : ne leur donnez pas de pain ! Ça n'est pas approprié. Non seulement cela peut les rendre malades, mais le pain est également une source de pollution du lac !

Pavillon bleu : la base de loisirs de Chalette de nouveau labellisée !

Dans le Loiret, le label valorisant le tourisme durable est de nouveau décerné à une plage, celle de Chalette-sur-Loing !

Pour rappel, le label Pavillon bleu, créé en 1985, est un programme présent dans 50 pays et développé en France par l'association Teragir. Il est remis chaque année « aux plages et aux ports de plaisance qui mettent en œuvre, de manière permanente, une politique de développement du tourisme respectueuse de l'environnement et de l'Humain ». Il est basé sur des critères définis par le référentiel Objectifs de développement durable des Nations unies : « mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques [...], consommation et production responsables » et préservation de la biodiversité.

Dans la catégorie des plages, 4 194 plages sont labellisées dans le monde, dont la plage de Chalette-sur-Loing ! La Ville est détentrice de ce label depuis 2019 et maintient de nouveau sa place cette année.

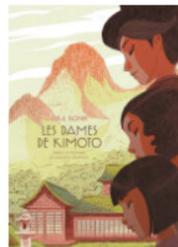


Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr :



Paris-Briançon Roman adultes Philippe Besson

Le temps d'une nuit à bord d'un train-couchettes, une dizaine de passagers, qui n'auraient jamais dû se rencontrer, font connaissance, sans se douter que certains n'arriveront jamais à destination. Rien ne relie les passagers montés à bord du train de nuit n° 5789. À la faveur d'un huis clos imposé, tandis qu'ils sillonnent des territoires endormis, ils sont une dizaine à nouer des liens, laissant l'intimité et la confiance... Un roman aussi captivant qu'émouvant, qui dit l'importance de l'instant et la fragilité de nos vies...



Les dames de Kimoto BD adulte Cyril Bonin

Une belle saga familiale qui montre l'évolution de la condition féminine au Japon, de la fin du XIX^e à la Seconde guerre mondiale. Le rythme est lent car cette évolution de la place de la femme l'est également, entre respect des traditions et modernité. Le dessin de Cyril Bonin est lui aussi tout en délicatesse et pudeur, ce qui n'empêche pas de montrer l'intensité des émotions. Laissez-vous charmer...



Bedroom Walls CD November ultra

La jeune Française à la voix de rêve publie enfin son premier album "Bedroom Walls", tissé dans le cocon d'une chambre où l'on se confie aux murs, à sa guitare et à ses notes vocales. C'est parce qu'elle n'osait pas chanter en public que November Ultra s'est mise à bricoler sa pop comme un journal intime, et en anglais parce que c'est joli, mais aussi pour que sa mère ne comprenne pas ! Entre berceuses de jour et journal intime sonore, inspirés par Franck Ocean, les podcasts et la copla espagnole ! Une pop d'intérieure, dans tous les sens du terme, intimiste et faite maison...

Les mots de Mo' Roman jeunesse Anne Loyer et Arnaud Debbache

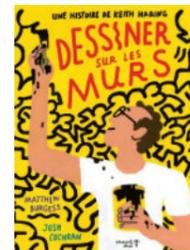
Petit roman qui traite de la dyslexie et de la différence avec simplicité. Mo, malgré tous ses efforts et son amour des mots, a un problème ; ils lui résistent dès qu'elle doit les écrire. Elle trouve une parade en dessinant et de l'aide auprès de Mamounette (sa grand-mère) et de Manuel (un copain de classe). Petit roman qui peut aider à parler de la dyslexie, avec les adultes et les enfants.



Dessiner sur les murs

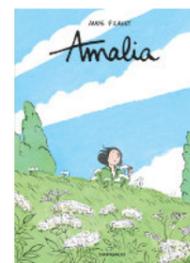
Matthew Burgess et Josh Cochran

Keith Haring était un peintre hors du commun qui abordait ses œuvres avec une spontanéité et un talent constants. De son enfance heureuse en Pennsylvanie à sa fulgurante carrière artistique dans le New-York des années 80, cet album retrace sa vie avec tendresse et enthousiasme. Le récit de Matthew Burgess permet aux enfants de découvrir le parcours de ce muraliste d'une grande générosité, qui savait si bien s'adresser à eux. Josh Cochran utilise une ligne noire et épaisse dans ses illustrations qui saisissent pleinement le sens du mouvement et la fluidité de l'œuvre de Haring.



Amalia BD adulte Aude Picault

Amalia essaie d'allier un travail prenant et une vie de famille intense tout en écoutant les infos désastreuses sur le monde. Elle fait de son mieux pour tout concilier. Mais quand le travail s'intensifie, que le monde dégénère, que la petite dernière demande de l'attention et que le lien avec la belle-fille n'est pas au beau fixe, notre héroïne va être forcée d'appuyer sur pause et de revoir son mode de vie. Une belle histoire de famille, de renaissance, de compromis et d'écoute de soi. Une histoire qui prend aussi des airs de fable écologique et de critique des réseaux sociaux.



Living forest

Dans Living forest, vous incarnez un esprit de la nature désigné pour sauver la forêt et son arbre sacré des flammes d'Onibi. Mais pour réussir cette lourde mission, vous ne serez pas seul. Les animaux gardiens se sont réunis autour du Cercle des esprits où vous progressez et vous apportent une aide précieuse. Du stop ou encore, du deckbuilding, de l'achat de tuiles, de la gestion de "catastrophes" : ce Living forest est un condensé de jeu ! À partir de 8 ans - 2 à 4 joueurs - De 30 min à 1 heure par partie.



Happy farm

Jeu de piste et d'échanges. Chaque joueur, à son tour, jette le dé et avance son pion. Quand ce dernier s'arrête sur une case avec 1 ou 2 animaux, le joueur prend les animaux correspondants et les pose devant lui. Quand il s'arrête sur une case grange, il peut faire des échanges. Le premier joueur qui a 2 vaches les échange contre le tracteur et remporte la partie ! De 4 à 6 ans - 2 joueurs - 20 min par partie.



1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr



Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h
JEUDI : 14h-18h
VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h

LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ ! CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !

Boxe thaï : un Chalettois champion de France !

Le club Fight Club 45 de Chalette a décroché un titre de champion de France avec **Anas Bouchri** (photo) dans la catégorie benjamins (moins de 28 kg).

Le Fight Club Chalette a déjà eu des champions régionaux mais, au niveau national, c'est le premier trophée et cela réjouit son entraîneur, Youssef Maadani. Ce titre a une saveur particulière pour lui qui a boxé à l'USM Montargis Muay-thaï et avait comme entraîneur Ali Leylek, sportif connu et apprécié dans le Montargois, décédé quelques jours plus tôt. Autant dire que l'émotion était vive chez Youssef. Le club a observé une minute de silence à l'issue de la séance d'entraînement suivant ce titre, au dojo Paul-Éluard, en hommage au disparu.



Taekwondo : le beau week-end des Lions chalettois au championnat de France minimes

Début mai, l'USC Taekwondo a participé aux Championnats de France Minimes qui se déroulaient à Lyon. Six taekwondoïstes locaux étaient présents pour cette compétition. Une nouvelle fois, nos Lions ont pleinement rugé et remporté quatre médailles, dont une en or.

- **Célia Legrand** remporte le titre de Championne de France – 29 kg.
- **Safiya Sow** : médaille de bronze – 33 kg, après 4 combats.

- **Maina Yembi** : médaille de bronze – 33 kg, après 4 combats.
- **Djibril Diagne** : médaille de bronze – 45 kg, perd en demi sur décision médicale.

En plus de ces compétiteurs, l'USCT a vu six de ses arbitres engagés pour cette compétition.

USC Football : le sacre et la montée

Après deux années compliquées en raison de la situation sanitaire, l'USC Football a réussi sa saison 2021-2022 en 2^e division départementale. La montée de l'équipe première était un des objectifs du club en début de saison, et celui-ci est parfaitement réussi. Cette montée fut acquise à deux journées de la fin du championnat. Un championnat pleinement maîtrisé : les joueurs seront, pour une grande partie, en position de leader et ils terminent avec 5 points d'avance sur les deuxièmes. Cette première place est donc synonyme de montée au plus haut échelon départemental, la D1.



Un club de voile cet été à Chalette !



Ça va voguer sur le lac cet été ! À la suite de la disparition, il y a de cela quelques mois, du club de voile, la municipalité vient de reprendre les choses en main avec la création d'un club de voile municipal.

Le club de voile s'est affilié à la FFV¹ et à la FRV², ce qui lui permet d'accueillir les particuliers qui souhaitent venir avec leur matériel et d'encadrer les écoles qui proposent des activités de voile.

Si celui-ci est déjà opérationnel avec des activités en direction des scolaires en partenariat avec les clubs de voile de Montargis et Cepoy, c'est à compter de début juillet que le public pourra en bénéficier.

Et pour l'été, tout un chacun pourra choisir la manière dont il souhaite se balader sur le lac. Quatre types d'embarcations seront ainsi disponibles. Il y a les anciennes

qu'il était déjà possible de pratiquer, le canoë et le paddle, et les nouvelles, le pédalo et le paddle XXL qui peut accueillir jusqu'à six passagers. Elles devraient s'étoffer dès la rentrée prochaine. Elles seront disponibles à la location à compter du 4 juillet et jusqu'au 26 août entre 13h30 et 18h30.

Les renseignements seront à prendre sur place, auprès des trois permanents estivaux.

Et enfin, cette saison estivale verra aussi les installations subir une petite cure de jeunesse, notamment un meilleur accueil pour les PMR³.

1. Fédération française de voile.
2. Fédération régionale de voile.
3. Personne à mobilité réduite.

Modélisme naval : championnats de France au lac

Ils sont 18 férus de modélisme naval à s'être retrouvés durant le week-end de la Pentecôte au lac de Chalette. Et pour cause ! Le Modélisme naval du Gâtinais y a organisé le championnat de France FFMN* de voile radiocommandée, une épreuve qui a accueilli des embarcations d'une longueur allant de 65 centimètres à plus d'un mètre.

* Fédération française de modélisme naval.



Enduro : des carpes à la pelle !

Lors du week-end de la Pentecôte, l'Ablette chalettoise a organisé son 30^e enduro de pêche à la carpe au lac de Chalette. Les 26 duos de carpestes qui ont participé à cette édition 2022 ont sorti 609 kg de carpes. La victoire finale est revenue au binôme composé de Ghislain et Hugo Lafosse, avec 20 poissons pour un total de 151,74 kg. Lors de la cérémonie de remise des récompenses, un hommage a été rendu à Noël Prévost décédé en novembre dernier.

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu-e-s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

L'épicerie solidaire chalettoise

Face à la précarité et aux difficultés d'une partie de nos concitoyens pour vivre dignement, Chalette a ouvert une Épicerie solidaire afin d'aider les plus démunis, en partenariat avec La Ruche Éco, la Banque alimentaire du Loiret, le réseau ANDES et l'aide du programme France Relance. Tenue par des bénévoles, elle est ouverte le vendredi de 13h30 à 16h, rue des Écoles (quartier de Vésines). Pour que les Chalettois en proie à des difficultés financières puissent accéder à ce commerce de proximité, il leur suffit au préalable de monter un dossier auprès des travailleurs sociaux (Mission locale, Orpadam Clic, Cada...). On peut alors y faire ses courses « comme tout le monde » et se fournir en produits de première nécessité (fruits et légumes frais, produits d'hygiène...) en ne payant que 10 % des tarifs du commerce. Il est en effet important pour nombre de clients de « payer un petit quelque chose » pour leurs achats. Cela permet également de toucher un public différent de celui soutenu par des associations caritatives nationales (Restos du Cœur, Secours catholique...), tout en créant du lien et des échanges, en jouant ainsi un rôle social, en aidant les bénéficiaires à sortir de l'isolement auquel leur précarité et leurs difficultés les contraignent souvent. Ils trouvent aussi au sein de l'Épicerie solidaire écoute et conseils, en fonction de leurs attentes, auprès des bénévoles. À Chalette, une fois encore, Solidarité et Proximité ne sont pas de vains mots !

Élu-e-s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

La reprise de la vie dans les quartiers après la crise sanitaire

Après deux années de crise sanitaire, la brocante du Bourg a pu se tenir cette année pour le plus grand bonheur des habitants.

La ville de Chalette possède un tissu associatif dynamique et des comités de quartier actifs ainsi que des citoyens engagés et prêts à s'investir dans l'avenir de leur cité.

Au niveau municipal, cette nouvelle dynamique est de très bon augure pour mener un projet qui figure en première ligne de nos engagements : la participation des citoyens aux décisions qui les concernent. Le mandat qui nous a été donné, c'est celui d'être innovant et d'associer les citoyens aux grandes décisions et projets qui impactent leur vie quotidienne. Une de nos grandes ambitions est de doter les comités de quartier de budgets participatifs afin de rendre les Chalettois acteurs de leur vie de quartier, d'y mener des projets innovants et de prendre des décisions qui se traduiront concrètement sur le terrain.

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

En cette période d'élection législative, notre groupe a sollicité tous les candidats sur l'aménagement du territoire.

- Quelles actions pourriez-vous engager pour rééquilibrer les activités dans le Gâtinais montargois ?
- Quelle est votre position concernant la localisation de l'IFSI, emblématique de ce sujet ?
- Comment mieux utiliser les friches industrielles afin de réduire l'artificialisation des sols ?

Les réponses seront publiées en ligne sur notre page Facebook « Un nouvel élan pour Chalette ».

Vote sur la modification du règlement intérieur de la piscine et débat sur les tenues vestimentaires autorisées : le maillot de bain est le seul autorisé, toutes les autres tenues restent interdites.

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Les vacances arrivent à grands pas et le Loiret ainsi que Chalette se préparent pour différentes festivités. « La Fête de Chalette », qui se déroulera les 14, 15 et 16 juillet prochains au lac, en fait partie. Feu d'artifice, spectacles, scène avec des artistes renommés, village associatif, sports, buvettes, restauration, tout est fait pour que les vacances soient remplies de joie et de bonheur. N'oublions pas les festivals qui auront lieu au mois de juin comme les Croqueurs de pavés, Musik'air... Pour finaliser la fin de l'été, le 17 septembre le Département vous donne rendez-vous à Chalette pour « Escalade en fête ».

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

Seize départements, dont le Loiret, sont en alerte sécheresse. Le cycle de l'eau est perturbé par le réchauffement climatique. Sa gestion privée aggrave ce phénomène. Des multinationales s'accaparent l'eau, la gèrent comme une marchandise, la gaspillent. Elles ne sont guidées que par l'appétit de profit. Dans le Montargois, 20 % de l'eau produite est perdue à cause des fuites dans les canalisations. Notre survie quotidienne dépend de l'eau : elle doit être gérée comme un bien commun, délivré des logiques financières. Une régie publique, démocratique et citoyenne, doit être déployée dans l'agglomération. Elle permettra de garantir le droit à l'eau et de mieux préserver la ressource. Les premiers mètres cubes d'eau indispensables à la vie seront gratuits.

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

par Jean-Claude Renouf

Château et camp de Chalette



Connaissez-vous le château/le camp de Chalette ? Ce sont les Trinquart, régisseurs du seigneur de Chalette à l'époque, qui le font construire. Ce n'est qu'une vaste maison bourgeoise construite rapidement au début du XVIII^e siècle.

Marie Trinquart, mariée à François Roux, conseiller du Roi, se désintéresse du bien familial et le vend à Antoine Le Charron et à sa femme Marie-Gabrielle de Gislain vers 1780. Au moment de la Révolution, c'est une de ses parentes, la marquise de Pradel, qui habite le château.

En 1795, les héritiers de Le Charron vendent le manoir à François Charroyer et à sa femme Marie-Henriette Columeau. Il est revendu en 1801 à Joseph Leorier de l'Isle qui est le fils du fameux directeur de la papeterie de l'Anglée.

Les acheteurs se succèdent presque sans arrêt : en 1820, c'est Nicolas Heurtault qui l'acquiert pour ... 9 000 francs. Puis c'est le comte de Pothier, en 1825, pour 20 000 francs. C'est ensuite Louis Bataillard en 1842, puis Alexis Martin et sa femme en 1850. La fille de celle-ci, Madame Nartorey, meurt en 1891 et ses trois enfants ne s'occupent nullement du château qui tombe en ruines. Il n'est plus habitable.

En 1911, Madame Duchesne acquiert la plus grande partie de la propriété.

En 1915, on y installe un camp de prisonniers allemands qui y resteront jusqu'en juillet 1919. Les soldats achèvent de détruire les ruines du château et y montent des baraques Adrian, des préfabriqués démontables en bois et multi-usages abondamment utilisés durant la Première Guerre mondiale, qui sont entourées de 4 mètres de fil de fer barbelé. D'après les vieux Chalettois, 5 à 6 000 prisonniers allemands y sont retenus. Ils sont près de 10 000 à la fin de la guerre !

Après la guerre, Madame Duchesne donne à la paroisse une partie du terrain pour y établir une église et la cité paroissiale. Elle cède le reste à la municipalité pour y faire des maisons et une place.

Ce sera l'église Notre-Dame de la Compassion, construite en 1931. Et la place Jean-Jaurès, par délibération du conseil municipal du 28 février 1921.

En 1991, le conseil municipal fait le choix d'une voie reliant la place Jean-Jaurès à la zone d'activités de Saint-Gobain. Le 31 mars 1991, le pont enjambant le Loing, premier ouvrage d'art de cette voie nouvelle, est inauguré. Et il sera baptisé pont Jean-Jaurès.

Vous saurez désormais que, lorsque les très vieux Chalettois vous racontaient qu'ils étaient descendus dans les souterrains du vieux château, il s'agissait des caves du manoir du XVIII^e siècle et que, lorsqu'ils disaient qu'ils avaient joué au ballon sur le "camp", il était question du camp des prisonniers de 1915 à 1919.



Les « baraques Adrian », constructions préfabriquées du début du XX^e siècle

Naissances :

- Zekeriyya ÖRNEK
- Almina YERLIKAYA
- Amalya LEROY
- Noah SYSSAU
- Esra JEBRIL
- Sena TUZEN

Mariages :

- Aurore DÉZERT et Marc NEVES
- Magalie CAILLAT et Foade EL GHAZNI
- Asli ARSLAN et Khalil TOUALBIA
- Hakima EL BOUHALI et Arnaut NERGUTI
- Fatma METIN et Semih ALTUN
- Rabia TÜYSÜZ et Mikail KILINC
- Ayse TUZEN et Ilyas ÇETIN
- Julie BÉRAUD et David GARNIER

Décès :

- Philippe GREFFEUILLE
- Daniel GUET
- Évelyne PIGNOUX
- Nicolas ANTUFEEFF
- Christophe MERTZ
- Nadine LAFON
- Julia DE MATOS E SANTOS (DA SILVA HENRIQUES)
- Michel GAUTHIER
- René LALANDE
- Mustafa KORKMAZ
- Jean-Claude FAVEROLLES

À NOTER



Le Cantal, c'est vital ! Avec le SEMURPA

Le Service municipal des retraités et personnes âgées (SEMURPA) prendra la direction de Vic-sur-Cère, dans le Cantal, pour son prochain séjour ANCV *. Celui-ci, qui se déroulera du 3 au 10 septembre 2022, est proposé aux seniors de 60 ans et plus. Les informations sont à prendre en contact Stéphanie Pedro, à la résidence Jacques-Duclos au 02.38.93.34.18.

Et attention pour les pré-inscriptions ! Elles ont lieu jusqu'au 30 juin 2022.

* ANCV : Agence nationale pour les chèques-vacances

Vie
CULTURELLE
en pied
d'IMMEUBLE

VENDREDI 17 JUIN
Quartier de la Pontonnerie
16H30 - 22H
Activités - Spectacle
Restauration sur place

Expo « à Ciel ouvert »
École Michel-Moineau

02 38 89 12 00

Animation bébés lecteurs : découverte du livre à travers des albums pour les tout-petits jusqu'à 3 ans. **Samedi 2 juillet** à 10h30 à la médiathèque de Chalette.

Ateliers de l'**Espace numérique** de la médiathèque le mardi et le samedi de 10h à 11h30.
 • **Utilisation du Cloud** : mardi 14 et samedi 18 juin.
 • **Utilisation de Discord** : mardi 21 et samedi 25 juin.

Musée d'école Fernand-Bouttet
 • **Atelier calligraphie** : samedi 18 juin à 15h avec les AEC.
Permanence de l'avocat conseil vendredi 10 juin de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville.

Conseil municipal mercredi 29 juin, 20h30 à la mairie.

Du 6 au 30 juillet 2022
Lectures estivales

Mardi, jeudi, vendredi 14h-18h
Mercredi, samedi 10h-12h et 14h-18h

Dans la cour de la médiathèque

MERCREDI 6 JUILLET · 15H
Sieste contée

Venez chiller sur un transat en écoutant des contes !

Dans la cour de la médiathèque
Gratuit - tout public



Concours des maisons et balcons fleuris 2022
Inscriptions auprès du service municipal « Vie des quartiers » au 02.38.98.87.92 avant le 1^{er} juillet



PIQUE-NIQUE D'ÉTÉ
SAMEDI 2 JUILLET

10h-18h à la ludothèque
Jeux intérieurs et extérieurs.
Chacun apporte son pique-nique. Infos : 02 38 98 64 07

Médiathèque de Chalette-sur-Loing
1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediathèque.chalette@agorame.fr

Médiathèque de Chalette-sur-Loing
1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediathèque.chalette@agorame.fr

Photos : @lana.shadow

Collecte des déchets

Tous avec les enfants du CME !
Samedi 2 juillet à 10h, parking de l'école Moineau (Pontonnerie).